



OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES FAMILLES DE L'AUDE

« ÊTRE PÈRE AUJOURD'HUI »

Depuis quelques décennies, la figure traditionnelle du père a été bouleversée. Les évolutions sociétales, et notamment l'émancipation des femmes, sont venues questionner la place du père dans la famille et dans la société. Les attributs traditionnels des pères (loi, autorité, pouvoir économique, lien avec l'extérieur) et des mères (soin, affection, tendresse, gestion de l'intérieur) sont aujourd'hui beaucoup moins clairement identifiés, même si des différenciations persistent. Que ce soit dans les représentations ou dans les pratiques, les hommes sont aujourd'hui davantage investis que leurs aînés auprès de leurs enfants.

MÉTHODOLOGIE

L'étude porte sur un échantillon de 233 pères de l'Aude.

Un questionnaire élaboré par le Comité de pilotage du réseau national des Observatoires des familles a été adressé à 3000 pères du département, ayant au moins un enfant âgé de 4 à 20 ans, allocataires au 31/01/2014, dans le cadre d'un partenariat avec la CNAF¹.

93 % des pères interrogés vivent en couple². 59 % ont deux enfants. 48 % sont âgés de 40 à 49 ans. 94 % occupent un emploi. Cette note de synthèse présente les principales tendances observées, le rapport d'enquête peut être consulté auprès de l'UDAF de l'Aude.

Objectifs

*Comment les pères s'investissent au quotidien ?
Rencontrent-ils des difficultés ?*

Quel temps consacrent-ils à leurs enfants ?

Quelles représentations ont-ils de leur rôle de père ?

Se sentent-ils suffisamment reconnus par leur entourage et par la société ?

LES PÈRES AU QUOTIDIEN

Les informations recueillies concernent à la fois la pratique quotidienne des pères dans le soin et l'éducation aux enfants, mais aussi le temps qu'ils consacrent à leurs enfants. En effet, « il existe une dimension nouvelle de la paternité aujourd'hui, celle du quotidien. Dans la définition idéale du père contemporain, il est toujours un pourvoyeur de ressources, mais il est aussi quelqu'un qui donne des soins aux enfants dans un temps domestique et familial ordinaire »³.

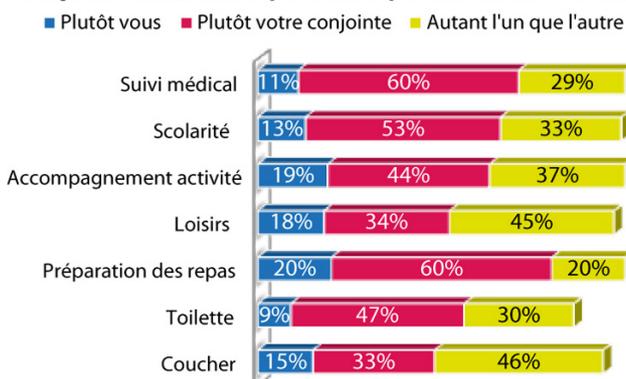
● Les actes du quotidien

Coucher, repas, toilettes, loisirs, suivi médical, scolarité ou accompagnement à une activité des enfants : comment s'investissent les pères dans tous ces domaines ?

Les mères continuent à accomplir majoritairement ces différents actes, avec ou sans la participation de leur conjoint, et notamment les jours où les pères travaillent. Toutefois, des différences apparaissent selon les actes concernés. Ainsi, la préparation des repas et le suivi médical restent l'apanage des femmes.

L'accompagnement aux activités, la toilette, et le suivi scolaire des enfants, sont soit de la compétence de la femme, soit de celles des deux membres du couple et ceci particulièrement les jours où les pères ne travaillent pas.

Les jours travaillés, qui s'occupe des actes suivants ?



Enfin, le coucher et les loisirs sont des actes du quotidien majoritairement partagés au sein des couples, et ce, quelles que soient les obligations professionnelles de chacun.

13% des pères déclarent rencontrer des difficultés pour effectuer certains de ces actes. Parmi les raisons évoquées, on retrouve le manque de patience et d'indulgence, devant le manque d'organisation, de pratique et savoir-faire.

34 % des pères estiment que leur compagne est plus à l'aise qu'eux avec les enfants notamment en raison de sa disponibilité et sa présence, de ses capacités d'écoute et de compréhension.

● Le temps consacré aux enfants

94 % des pères répondant à l'enquête occupent un emploi. Parmi eux, 91 % travaillent à temps plein, et 9 % à temps partiel.

En moyenne, lors d'une journée de travail, les pères sont absents de leur domicile environ 10 heures, temps de trajet compris. Ce temps d'absence est supérieur à celui de leur conjointe qui s'absente 8 h 30 en moyenne.

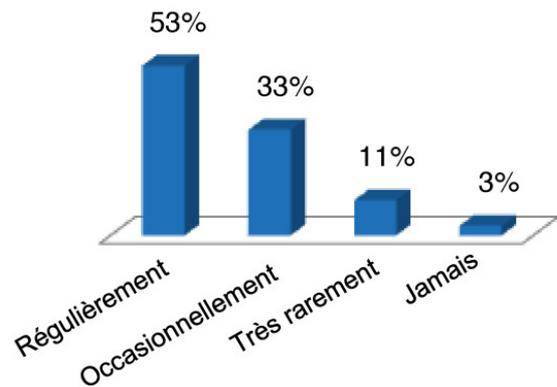
39 % des pères déclarent avoir modifié l'organisation de leur temps de travail pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. Beaucoup d'entre eux (54 %) ont changé leurs horaires, alors que 10 % seulement ont pris un temps partiel. En effet, les hommes sont beaucoup moins nombreux que les femmes à mobiliser des congés, modifier l'organisation de leur travail ou s'absenter lorsqu'un enfant est malade⁴.

Plus d'un père sur deux (53 %) indique avoir passé, régulièrement, du temps seul avec ses enfants au cours des 30 derniers jours (cf. graphique).

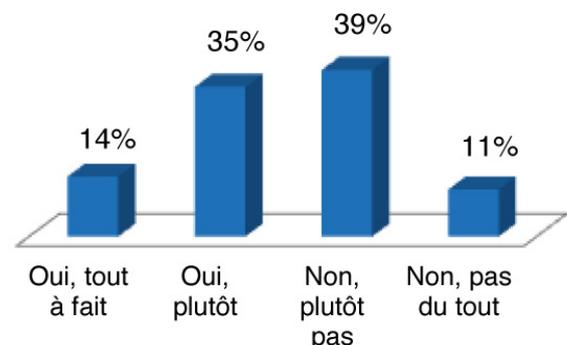
Près d'un père sur deux (49 %) déclare, parallèlement, ne pas disposer de suffisamment de temps avec ses enfants, ce qui engendre des sentiments d'insatisfaction, de frustration et de culpabilité.

Parmi eux, 88 % mettent en avant leurs contraintes professionnelles (horaires, déplacements, amplitude). 12 % évoquent également des contraintes domestiques (travaux, bricolage, tâches ménagères...) et 5 % le fait qu'eux-mêmes ou leurs enfants sont occupés par des activités et loisirs à l'extérieur.

Au cours des 30 derniers jours, avez-vous passé du temps seul avec vos enfants ?



Avez-vous le sentiment de disposer de temps suffisant pour faire ce que vous souhaitez avec vos enfants ?



LA PLACE DU PÈRE

Quand devient-on père à ses propres yeux mais aussi aux yeux de son entourage ? Comment se positionnent les pères par rapport à leur héritage familial ? Se sentent-ils reconnus par la société ?

● Les représentations des pères

Les pères ont eu, dans leur majorité (74 %), leur premier enfant entre 25 et 34 ans. En effet, l'âge d'entrée en paternité comme l'âge d'entrée en maternité augmente régulièrement depuis plusieurs décennies.

35 % indiquent qu'ils se sont sentis devenir père au moment de la naissance de leur premier enfant et 28 % pendant la grossesse de leur conjointe.

Pour 21 % d'entre eux, la paternité s'est construite progressivement après la naissance de leur premier enfant. 9 % des hommes se sentaient père avant la naissance et la grossesse.

67 % des pères ont ressenti des attentes nouvelles de la part de leur conjointe au moment où ils sont devenus pères et 36 % de la part de leur famille.

46 % se sont sentis motivés par ces attentes alors que 38 % indiquent que cela n'a rien changé. Pour 15 % cela a provoqué des inquiétudes.

Comparativement, les pères de la génération précédente se montraient beaucoup moins impliqués auprès de leurs enfants dans le quotidien, hormis sur les questions d'éducation à proprement parler (cf. graphique).

10 % des pères interrogés indiquent agir, avec leurs enfants, de la même manière que leur propre père, 46 % plutôt différemment et 44 % totalement différemment (disponibilité, présence au quotidien, communication...).

Pour 51 % d'entre eux, d'autres personnes que leur propre père ont eu une incidence sur le père qu'ils sont aujourd'hui, particulièrement leur mère mais aussi leurs grands-parents, les amis, leur conjoint, leur entourage ou encore d'autres membres de la famille.

● Le rôle du père

60 % des pères interrogés indiquent faire les mêmes choses que la mère mais de manière différente, vis-à-vis des enfants et 14 % les font de la même manière.

27 % des pères pensent inversement que leur rôle est tout à fait différent de celui de la mère.

59 % des pères estiment que la société considère leur rôle comme étant moins important que celui de la mère, ce qui engendre des sentiments d'injustice, d'inégalité, de colère, ou bien d'incompréhension, d'impuissance ou de frustration. Pour 39 %, leur rôle est considéré comme aussi important et ils se montrent plutôt satisfaits des évolutions sociales. Enfin, 1 % seulement estime que la société considère le rôle du père comme plus important que celui de la mère.

73 % des pères indiquent que les médias donnent une image positive des pères en termes d'éducation, même si elle est jugée comme idéalisée ou au contraire partielle et stéréotypée, parfois même absente.

Au niveau de la justice, seuls 23 % des pères estiment que, dans le cadre de séparations, les décisions concernant la résidence de l'enfant sont « justes ». Pour la grande majorité d'entre eux, les décisions sont en effet prises en faveur de la mère.

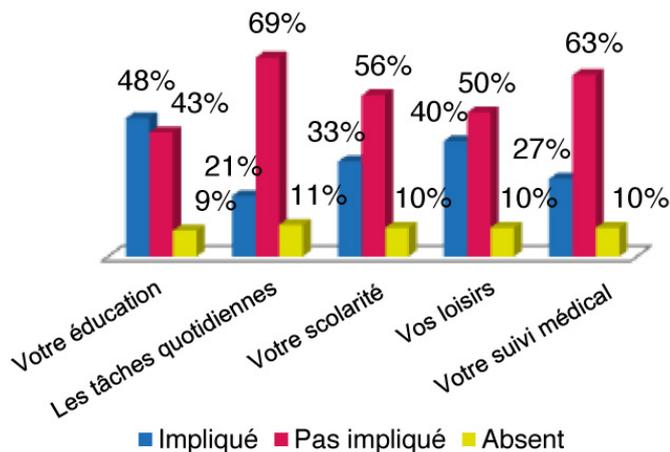
Pour les pères d'aujourd'hui, « être un bon père » représente avant tout de savoir faire preuve d'écoute, de compréhension, d'attention (39 %), et d'être disponible et présent pour ses enfants (36 %).

Ils sont également nombreux à envisager la paternité par l'accompagnement vers l'autonomie (23 %), la transmission de valeurs et de repères (22 %) et l'affection et l'amour qu'ils peuvent donner à leurs enfants (17 %). Les fonctions traditionnellement attribuées aux pères comme l'autorité, l'apport financier, la responsabilité ou la protection arrivent ensuite.

Conclusion

Les pères sont investis, au quotidien, pour s'occuper de leurs enfants, même si le modèle où la femme assume la majorité des tâches d'éducation et de soin des enfants est toujours dominant. Le manque d'assurance que peuvent ressentir certains pères est en majorité mis en lien avec leur manque de disponibilité et donc de pratique. Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par la sensation des pères de ne pas disposer de temps suffisant pour leurs enfants, notamment en raison de leurs contraintes professionnelles.

Comment était impliqué votre père dans :



Être attentionné, à l'écoute et partager des moments ensemble.

Savoir offrir du rêve à ses enfants, leur apprendre toutes les bonnes choses que l'on trouve dans une journée.

Bref être toujours positif.

Cependant, il faut aussi établir des règles et s'y tenir.

Laisser parler son cœur au quotidien dans l'éducation et le partage.

Les pères d'aujourd'hui se différencient de leurs aînés. Ils se montrent plus impliqués que ce soit en termes de temps ou envers des responsabilités nouvelles, beaucoup plus centrées sur la communication et l'affectivité.

Cette paternité demande à être mieux reconnue par la société dans son ensemble.

1 - Mise à disposition d'un fichier par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, sur le mode aléatoire, par département..

2 - Seuls les pères ayant la garde de leurs enfants ont été interrogés ; les pères qui n'ont pas la garde et les beaux-pères ne font pas partie de l'échantillon.

3 - Agnès Martial, chargée de recherche au CNRS, membre du centre Nobeit-Elias de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

4 - À titre d'exemple, au 31 décembre 2009, 324 000 bénéficiaires perçoivent le CLCA à taux plein, dont moins de 2 % sont des hommes, L'e-ssentiel, CNAF, n° 131, janvier 2013.



UDAF de l'Aude

3, rue Jacques de Vaucanson
CS 30047
11890 CARCASSONNE CEDEX
Tél. : 04 68 47 72 00
Fax : 04 68 25 25 14
udaf11@udaf11.unaf.fr
www.udaf11.fr

La lettre de l'Odf N°1
Éditée le 3 décembre 2015